

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME, DE
L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

BUREAU DE COORDINATION TECHNIQUE
DES PROJETS ET PROGRAMMES

CONTRIBUTION DU PROFESSEUR
NDIORO NDIAYE A L'ATELIER
DE REFLEXION SUR LA POLITIQUE
DE L'EMPLOI AU SENEGAL

Février 1995.

INTRODUCTION

L'un des phénomènes qui ont particulièrement marqué le paysage socio-économique du pays est l'entrée massive et croissante des femmes sur le marché du travail.

Cette situation s'explique par le besoin d'affirmation des femmes sur le plan économique et la nécessité de la contribution de celles-ci à la survie du groupe social dans un contexte de crise économique sans précédent.

Si en milieu rural les femmes exercent très tôt les activités qui leur procurent des revenus monétaires, il n'en demeure pas moins vrai qu'en ville le dynamisme des femmes dans le **secteur informel** est dicté par des conditions de vie difficiles liées aux effets négatifs des programmes d'ajustement structurel qui affectent plus durement les femmes et les enfants.

C'est pourquoi, nous assistons à un renforcement **des espaces de solidarité** à travers les Associations et Groupements de Promotion Féminine qui de plus en plus s'érigent en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) pour jouer un rôle véritable d'Acteurs économiques.

Les initiatives prises par les femmes à travers ces structures visent à pallier le désengagement de l'Etat dans les secteurs sociaux et agricoles témoignant ainsi de la volonté des femmes à prendre leurs responsabilités dans une conjoncture difficile où elles jouent un rôle grandissant sur le plan économique.

S'inscrivant dans cette dynamique, le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille conformément aux nouvelles orientations qu'il a définies, cherche à créer les conditions de développement de **l'esprit d'entreprise et d'autoprise en charge** des femmes dans le cadre des missions qui lui sont dévolues.

I. PROBLEMATIQUE ET CONTRAINTES DE L'EMPLOI FEMININ

La population active féminine est estimée selon le **RGPH de 88 à 588 755 personnes** dont **70 %** résident en milieu rural.

Cette forte présence de la main-d'oeuvre féminine en milieu rural tient un caractère essentiellement agricole de l'économie du pays.

Ainsi, plus de la moitié des actives rurales sont établies à leur propre compte alors que les **aides familiales** et les **apprenties** s'élèvent respectivement à **4,4 %** et **0,7 %**.

Outre cette force mobilisée dans le cadre de l'agriculture, les femmes rurales s'adonnent également aux activités de vente, **de service** dans les marchés locaux, de **l'artisanat** et de commerce de détail.

La diversité des secteurs économiques investis par les femmes dans le secteur rural illustre parfaitement le rôle déterminant que les femmes jouent dans le processus de développement.

Par ailleurs, en milieu urbain la population féminine est particulièrement dynamique dans le secteur informel.

Estimée à 494 000 personnes, par le dernier recensement, la population féminine en âge de travailler en ville connaît un taux d'activité de 35,6 % et un taux d'occupation de 76,9 %.

Une étude réalisée dans la zone urbaine de Dakar en 1991, axée sur la **nomenclature des professions** laisse apparaître que les femmes se partagent principalement deux professions :

- Les Employées non qualifiées qui représentent 60 % des occupées

- Les artisans et ouvriers de métier de type artisanal qui représentent 15 % des occupées.

A cela s'ajoutent les femmes exerçant dans la profession du Personnel de service, vendeurs aux marchés et dans les magasins pour un pourcentage de 11,8 %.

En dépit de cette remarquable percée des femmes sur le marché du travail, il reste à lever un certain nombre de contraintes qui limitent le développement de l'emploi.

Outre les contraintes d'ordre macro-économiques (retombées des politiques d'ajustement) nous pouvons entre autres contraintes spécifiques aux femmes noter.

- Le blocage socio-culturel : le statut de mère et épouse conféré aux femmes par la religion et la tradition ne facilite pas leur disponibilité pour l'accès au travail. Enuméré dans la

mesure où les tâches domestiques ne sont pas partagées.

- Le faible niveau de formation et de qualification des femmes : Ce handicap est un déterminant majeur quant à l'accès des femmes à un travail rémunéré et à l'appropriation de technologies appropriées.

- l'accès difficile au crédit : L'accès au crédit demeure sans contexte l'obstacle de taille pour la promotion et le développement d'initiatives locales d'emplois pour les femmes tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Le système bancaire développe un système de crédit inaccessible aux femmes du fait des conditions exigées telles que l'apport personnel et la garantie.

II. STRATEGIES D'INTERVENTION

Les stratégies développées par le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille en matière de création d'emplois tirent leur origine dans les grands axes stratégiques définies par l'Etat dans l'Etude Prospective Sénégal 2015 et le VII^e Plan de Développement économique et social.

Ces stratégies s'inscrivent dans la Politique de Promotion de l'Emploi non salarié initié par le Gouvernement depuis près de deux décennies.

L'allègement des travaux, le soutien aux initiatives locales, la formation et l'accès aux ressources constituent les éléments essentiels des stratégies développées.

Il s'agit ainsi selon une démarche participative et intégrative d'élargir et de développer toutes les possibilités offertes aux femmes en vue d'améliorer leurs conditions de vie et partant de leur procurer des activités économiques génératrices de revenus et d'emplois durables.

A ce titre divers Projets et Programmes sont mis en oeuvre par le Département à travers toutes les régions du Sénégal dont l'impact sur le plan économique et social a largement contribué à l'émergence d'emplois non salariés dans le secteur informel rural et urbain et dans le secteur de l'entrepreneuriat.

III. BILAN DES REALISATIONS ET IMPACT DES PROJETS

1). Le FAIB : Fonds d'Aide aux Initiatives de Base

Démarré en 1988 sous le financement du PNUD, pour un montant de 297.449.000 F.CFA, le projet a pu financer 17 micro-projets exécutés et suivis jusqu'en 1991.

Ces projets qui concernent toutes les régions du pays touchent les filières économiques ci-après :

Embouche bovine (4), Maraîchage (4), Agro-pastoral (2)
Boutique (5), Unité de froid (1), Moulin à mil (1).

Ces projets sont destinés à des groupements mixtes, mais nous pouvons noter que sur les 17 financés, 4 concernent directement des femmes et 4 visent des hommes. Ces micro-projets touchent globalement environ 25.000 bénéficiaires.

Le FAIB a aussi créé un espace de dialogue très positif avec les ONG qui ont assuré l'encadrement et le Suivi des projets. Ainsi, plus de 400 répertoires ont pu être édités sur les ONG.

2). Réseau Afrique 2000

Ce projet dont les Groupes Cibles sont les organisations villageoises et collectivités locales, a comme objectif fondamental d'encourager et de promouvoir des activités au niveau des Collectivités Locales qui luttent contre la dégradation de l'environnement et encourage un développement écologique durable.

En termes de réalisations, toutes régions confondues, près de 27 projets d'un coût global de 153.932.878 F CFA ont pu être financés, entraînant la création de 2.500 emplois directs et indirects.

3). Le PEGF :

Ce projet a pu atteindre 751 GPF soit environ une population de 82 000 Femmes dans les 10 régions du Sénégal. Ainsi, comme impact on peut noter :

- Développement du sens de l'épargne auprès de tous les groupements bénéficiaires ;

- Sur le plan financier, les fonds générés par l'exploitation des équipements s'élèvent à 243.389.623 F CFA dont 193.339.623 F CFA sécurisés à la Caisse Nationale (CNE) pour le renouvellement des équipements essentiellement, et 49.991.748 F CFA gardés au niveau des

groupements, pour les frais de maintenance et le financement de micro-activités.

- Création d'emplois au niveau des villages pour 1.532 meuniers employés par les groupements.

- Promotion des entrepreneurs privés ruraux : 28 mécaniciens chargés de réparer les équipements et 11 artisans forgerons assurant la fabrication des carcasses des équipements qui étaient à l'origine importées.

4) Projet d'Appui aux ONG

Objectif

- Permettre aux ONG nationales, aux associations d'ONG et aux groupements communautaires de concevoir, planifier et exécuter des activités de développement viable avec l'assistance des ONG américaines.

Démarrage et Durée

Démarrage : 1991

Durée : 4 ans

Groupes Cibles

Groupements communautaires.

Zone d'Intervention

L'ensemble des régions

Réalisations et impacts

- Voyage d'études à l'intention des responsables d'ONG dans les pays africains où un projet similaire est réalisé.
- Journée de réflexion sur le projet avec les ONG.

Le Projet finance deux types d'activités :

1 - Appui institutionnel aux ONG et Associations

2 - Sous subventions aux ONG Sénégalaises et Américaines pour les activités menées à la base et touchant les secteurs suivants :

- Agriculture
- Gestion des petites et micro-entreprises
- Education et Alphabétisation fonctionnelle
- Soins de santé primaires et planification familiale.

Type de financements :

1 - Petites subventions entre 1.500.000 F.CFA et 12.500.000 F.CFA.

2 - Moyennes subventions entre 12.500.000 F.CFA et 50.000.000 F.CFA

3 - Grandes subventions : 50.000.000 F.CFA et plus.

Réalisation en 1994

- Organisation d'un séminaire sur la méthode accélérée de recherche participative.
- Sélection de 6 projets

- Financement de 3 projets
- Etude de terrain pour les autres projets sélectionnées (MARP)
- Organisation d'un atelier de formulation du projet sur la demande des bailleurs.

PROJET DE TENDOUCK

Objectifs :

- Réaliser dans l'arrondissement de Tendouck un programme de développement rural intégré ;
- Encourager les initiatives des communautés de base en matière d'investissement ;
- Accroître la production alimentaire et la sécuriser contre les aléas climatiques ;
- Désenclaver une partie de la zone et améliorer les conditions de commercialisation des productions maraîchères et fruitières ;
- Améliorer les conditions de vie des populations.

Sous projets productifs = 20

- Améliorer les conditions d'exploitation de 30 jardins maraîchers et fruitiers déjà existants ;
- Créer cinq (5) fermes intégrées d'environ 10 ha chacun associant les cultures irriguées et la production animale ;
- Créer ou renforcer cinq (5) digues artisanales antisel à sécuriser la production d'environ 200 ha de bas fonds rizicoles contre les aléas pluviométriques (finalement sept (7) digues ont été réalisées).

Sous projet d'accompagnement

- Réaliser au niveau des villages des infrastructures collectives destinées à améliorer les conditions de vie des populations (foyers de jeunes, marché couvert etc ...)
- Construire une piste de production de 22 kilomètres entre Elena et Diègoune.

Groupes Cibles

- Populations de l'arrondissement de Tendouck.

Réalisations et Impacts

- 30 puits maraîchers pour les groupements féminins ;
- 7 digues antisel pour sécuriser 683 ha de rizière ;
- 22 clôtures au niveau des périmètres irrigués ;
- pose de 6 pompes manuelles ;
- Acquisitions de plants fruitiers au niveau de 30 jardins ;
- Achèvement de 4 forages à usage rizicoles pour les fermes intégrées ;
- 9 pompes manuelles ;

Le projet Tendouck à bouclé sa durée d'exécution. Cependant, une prolongation de deux (2) ans est accordée par la BOAD pour terminer certains travaux non achevés.

PROJET D'APPUI TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE AUX GROUPEMENTS FEMININS RURAUX

Objectifs

- Accroissement et valorisation de la disponibilité alimentaire par la réduction des pertes après récolte, par la pêche, par la transformations de certains produits périssables;
- Amélioration de la qualité et l'éventail des produits disponibles et l'allongement de la période de disponible en amélioration l'équilibre environnementale ;
- Mise en place de 7 unités de pilotes de transformation;
- Formation des groupements au processus de transformations de certaines denrées alimentaires et aux techniques de gestion ;
- Mise en place d'un fonds de crédit de 53.000 \$ pour les 7 premières unités pilotes de transformation ;
- Formation de quatre (4) monitrices rurales.

Groupes Cibles

- * Groupements Féminins

Zones d'intervention

- * Thiès, Dakar, Kolda, Saint Louis

Réalisations et impact sur les populations

Le projet qui n'a pas encore démarré, vise principalement les activités suivantes :

- Mise en place d'au moins sept (7) unités de transformation au niveau des groupements féminins dans les secteurs des fruits et des légumes et du poisson ;
- L'élaboration et la réalisation d'un programme de formation ;
- La conception et la mise en oeuvre d'un programme de crédit ;

- La mise en place d'une cellule d'appui à la commercialisation ;
- La mise au point d'un système d'encadrement et de suivi ;
- L'analyse de sous projet.

PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE

Objectifs

- Amélioration des conditions socio-économiques des femmes et des enfants ;
- Alphabétisation et formation en IEC de 25 monitrices rurales et 500 assistances villageoises ;
- Octroi de crédit aux femmes avec une enveloppe de 300.000.000 F.CFA ;
- Construction de 50 cases foyers ;
- Aménagement et équipement de 50 garderies d'enfants et formation de 225 femmes dans ce domaine ;
- Mise en place de 50 moulins à mil ;
- Fonçage équipements de 50 puits.

Zones d'Intervention

Régions de : Tambacounda, Kolda, Thiès, Dakar.

Réalisation et Impact sur les Populations

- Formation de 25 monitrices et 500 assistantes villageoises ;
- Octroi de crédits avec une enveloppe de 300.000.000 F.CFA pour financement de projet d'investissement ;
- Construction de 50 cases-foyers et leurs équipements ;
- Aménagement et équipement de 50 garderies d'enfants et formations de 225 femmes ;
- Mise en place de 50 moulins et 50 moto pompes.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (Composante du Statut de la Femme (PDRH))

Objectifs

- Favoriser la promotion des femmes par l'amélioration de leurs conditions de vie socio-économique ;
- Formation des femmes en alphabétisation fonctionnelle;
- Initiation des femmes membres des 225 groupements bénéficiaires d'équipement et aux membres des 30 comités de gestion des cases foyers, aux techniques de gestion pour l'amélioration de la rentabilité de leurs activités ;
- Sensibilisation des femmes en matière de santé, de nutrition et de planning familial ;
- Contribution à l'allègement des travaux féminins par la mise en place de 225 équipements de transformation de produits agricoles, d'équipements hydrauliques et des pièces

détachées dans toutes les régions ;

- Amélioration des connaissances et des pratiques des femmes dans les domaines de la planification familiale, de l'hygiène, la législation l'économie domestique ;

- Développement de lieux privilégiés d'information, de formation, d'échanges et d'activités pour les femmes par la réalisation de 30 cases-foyers.

Groupes d'Intervention

Régions de : Ziguinchor, Saint-Louis, Louga, Fatick et Kaolack.

Réalisations en Perspectives

- Améliorer la gestion des ressources en eau et fournir à la population la quantité journalière recommandée par l'OMS (351/H/J) ;

- Assurer l'approvisionnement en eau potable des villages où il existe déjà un groupement féminin constitué ;

- Mettre en place un système d'assainissement approprié afin d'améliorer le cadre de vie des populations concernées ;

- Favoriser la diversité des activités économiques des femmes, en les libérant de la corvée d'eau ;

- Favoriser la prise en charge des aménagements par la population en utilisant le réseau d'entretien mis en place les projets d'assistance à la promotion des groupements féminins;

Groupes Cibles

- Les groupements féminins

Zones d'Intervention

- Toutes les régions

Réalisations et Impacts sur les Populations

Le projet n'a pas encore démarré, cependant, il faut souligner que l'accord de crédit a été signé.

- 91 puits dans les dix (10) régions du Sénégal ;
- 7000 Systèmes de latrines et d'assainissement individuels et 40 communautaires (touchent : 50.000 - 100.000 personnes).

Dans tous les villages sélectionnés = 25% de la population vont bénéficier d'un système d'assainissement complet (latrines + assainissement eaux usées + traitement ordures ménagères + conservation des eaux domestiques).